

Berne, le 17 avril 1973

Note au Chef du Département

Entretien du 12.4.1973 du Conseiller fédéral R. Gnägi avec MM. Frey et Gähwiler, de la Société industrielle suisse (SIG), Neuhausen.

Problèmes concernant l'exportation de fournitures.

I

M. Frey a exposé les préoccupations de la maison SIG. La fabrication d'armes (pistolets, fusils d'assaut et mitrailleuses) représente environ 50 % de la production d'armement de cette firme, l'autre moitié étant adaptée à la fabrication à des fins civiles. De l'avis de M. Frey la politique restrictive du Conseil fédéral en matière d'exportation d'armes et en particulier le refus d'autoriser la livraison à la France de fournitures pour la fabrication de fusils d'assaut destinés à la Bolivie (proposition au Conseil fédéral du 26.2.1973) ou la livraison à la République Fédérale d'Allemagne de fournitures pour la fabrication de pistolets (proposition au Conseil fédéral du 7.2.1973) pourraient avoir les conséquences suivantes:

1. Cessation complète de la fabrication d'armes.
2. Licenciement d'ouvriers.
3. Répercussion sur l'économie du canton de Schaffhouse.
4. Préjudice à la capacité de défense de notre armée.



Le Conseiller fédéral Gnägi a expliqué le point de vue du Conseil fédéral.

II

Le problème de l'exportation de fournitures de la maison SIG est en effet complexe. Par exemple des intérêts de défense nationale sont en jeu. De l'avis du DMF (proposition au Conseil fédéral du 26.2.1973), l'activité de SIG dans le secteur des armements est importante pour notre défense nationale et les ressources de cette entreprise doivent donc être maintenues à tout prix dans l'intérêt de l'armement de notre armée.

D'autre part se pose la question si les autorités suisses peuvent autoriser l'exportation de fournitures pour la fabrication d'armes destinées à des pays pour lesquels il y a en principe interdiction d'exporter du matériel de guerre (dans le sens "d'armes complètes").

La présence d'armes SIG en Bolivie, même si elles ont été fabriquées en grande partie à l'étranger, pourrait évidemment susciter des critiques parmi les milieux qui s'opposent à nos exportations de matériel de guerre vers des pays en voie de développement.

La décision finale dépendra de l'importance qui sera donnée à l'un ou l'autre de ces aspects. Elle aura en l'occurrence un caractère politique.

DIRECTION POLITIQUE

Copie au Secrétaire général du DPF

(Gelzer)